



COMMUNIQUE

RELATIF A L'OBSERVATION DU SILENCE ELECTORAL

La Haute Autorité de la Communication (HAC) rappelle aux médias et aux candidats en lice pour l'élection du Président de la République, que conformément au code électoral et aux décisions de la HAC, la Campagne électorale a pris fin jeudi 25 décembre 2025 à 23 h 59 minutes.

Pour les Vendredi 26 et samedi 27 décembre 2025, toute diffusion de messages susceptibles d'influencer le vote des citoyens est interdite.

La Haute Autorité de la Communication HAC invite, par conséquent, les médias et les candidats au respect scrupuleux du silence électoral.

Conakry, le 26 Décembre 2025

Le Président



Boubacar Yacine Diallo